



ORANGE SANS VÉTUSTÉ

La couverture **flexible** pour vos véhicules d'occasion

ÉNERGIES Toutes celles homologuées

MARQUES Toutes jusqu'à 30 cv inclus

USAGES Privé ou pro (VP - VU)

**GARANTIE
PROFESSIONNELLE**

**EXTENSION
DE GARANTIE ⁽¹⁾**

ÂGE - KILOMÉTRAGE

Jusqu'à 14 ans
et 180 000 km

DURÉES DE SOUSCRIPTION
03, 06, 12, 24 mois

DURÉES DE SOUSCRIPTION
06, 12, 24, 36, 48, 60 mois

ASSISTANCE ROUTIÈRE
Jusqu'à 250 € TTC par intervention

PLAFOND DE REMBOURSEMENT EN CAS DE PANNE ⁽²⁾
Jusqu'à 7 000 € par dommage

LES AVANTAGES POUR VOS CLIENTS

LA GARANTIE

- Valable dans tous les garages de l'Union Européenne (hors DOM TOM).
- Aucun frais à avancer, le remboursement est fait au réparateur.
- Zéro franchise et vétusté.
- 1^{er} diagnostic et fluides nécessaires aux réparations pris en charge à hauteur de 100 € TTC
- Dommages pris en charge jusqu'aux 200 000 km du véhicule.
- **INCLUS EN GARANTIE PROFESSIONNELLE UNIQUEMENT** Garantie perte financière pendant la durée de la garantie sans excéder 24 mois.

L'ASSISTANCE ROUTIÈRE 0 KM 24h24 et 7j7 AU 03 60 03 70 56

- Dépannage en cas de panne.
- Remorquage en cas de panne, perte des clés ou erreur carburant.
- Solutions de mobilité comme la poursuite du trajet ou l'hébergement jusqu'à 76 € TTC par personne.
- **OPTION EN GARANTIE PROFESSIONNELLE UNIQUEMENT** Véhicule de remplacement dès 1h de réparation en temps barème.

OUTIL ET SERVICE CIRANO DÉDIÉS

- Compte client pour y retrouver tous les documents et les coordonnées des services qui lui sont dédiés.
- Service client gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h joignable par téléphone au 09 70 80 90 54 ou email à rc@cirano.com.

EN CAS DE REVENTE DU VÉHICULE ?

- Contrat cessible sans frais de particulier à particulier.

MOTEUR
BOÎTE DE VITESSES
PONT
TURBO
SYSTÈME D'ALIMENTATION
DIRECTION
TRANSMISSION
FREINAGE
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT
CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
VOLANT MOTEUR
CLIMATISATION
SÉCURITÉ
ÉCRAN ET LECTEUR GPS
COMBINÉ DE BORD
SYSTÈME ADBLUE
+ TOUTES LES PIÈCES HORS EXCLUSIONS

Une carence de 30 jours hors dommage électrique ou électronique est appliquée à la conclusion du contrat.

⁽¹⁾ Durée minimale d'engagement de 12 mois à l'exception d'un contrat souscrit pour une durée de 06 mois.

⁽²⁾ Plafond de remboursement limité à la valeur argus kilométrique au jour de la dernière panne sans pouvoir excéder 7 000 € par dommage.

Niveau de couverture à titre d'exemple pour un véhicule ayant moins de 50.000 km au jour de la panne.

Police d'assurance PM n° BAST/CIR/2020/16/FR/25/043
Police d'assurance EXT n° BAST/CIR/2020/16/FR/25/020
Document non contractuel - F - ORANGE SV -02/2026- 1/2



COUVERTURE

CIRANO ORANGE SANS VÉTUSTÉ



La prise en charge comprend les frais de pièces et de main-d'œuvre, suivant le barème constructeur, occasionnés par la remise en état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses des véhicules bénéficiant du contrat. Le prix de la main d'œuvre remboursé sera le tarif affiché en vigueur du réparateur.

La garantie couvre **uniquement** les pièces suivantes en fonction du kilométrage au jour de la panne

Couverture type constructeur si le véhicule a moins de 50 000 km

Le contrat couvre **toutes les pièces reconnues défectueuses du véhicule à l'exception de :**

la sellerie, les ceintures de sécurité, la carrosserie, les pneus, l'ensemble des travaux de l'entretien normal du véhicule préconisé par le constructeur, l'installation audio-phonique, téléphonique et vidéo, les glaces, les rétroviseurs et leurs éventuels moteurs, les mécanismes de lève-vitres électriques sauf si couplés avec le moteur, la lunette dégivrante, les serrures, les alarmes, les antennes, le ou les toits ouvrants, les suspensions (y compris bras et rotules avant et arrière), traverse arrière, les triangles avant et arrière, les barres stabilisatrices, les amortisseurs et sphères de suspension, les roues, la batterie de service, la batterie de traction en location ou sous garantie constructeur ou dont la capacité de charge est supérieure à 65% au jour de la panne, les réservoirs, les courroies (sauf distribution), les galets accessoires, les canalisations, les durits et câbles divers (sauf pour les véhicules hybrides : le câble de charge hors usure et câbles haute tension), les flexibles, les pédales, les bougies, la commande de boîte de vitesses, l'actionneur de boîte (pour un montant des réparations supérieur à 2000 € TTC), l'actionneur d'embrayage (pour un montant des réparations supérieur à 2000 € TTC), les ampoules, les fusibles, les disques et plaquettes de frein, les tambours, les garnitures de frein, l'afficheur de bord, les systèmes d'assistance à la conduite (correcteur d'assiette, suspension pilotée, caméras et radars de recul en cas de choc, sauf : régulateur/limiteur de vitesse), la ligne d'échappement y compris le catalyseur, le capteur de pression des pneumatiques, le système d'aide au stationnement, les recharges de climatisation, les bougies d'allumage et de préchauffage, le disque d'embrayage, la montre, le moteur capote ou toit ouvrant, les vitres, les stores occultant, les correcteurs de phares, les phares, les feux, l'écran et le lecteur GPS (pour un montant des réparations supérieur à 3000 € TTC), l'autoradio (pour un montant des réparations supérieur à 3000 € TTC).

Couverture complète si le véhicule a moins de 100 000 km

Sont **uniquement** comprises dans le contrat les pièces suivantes :

Moteur Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chemise, Capteur Point Mort Haut, Chaîne de distribution, Coussinets de bielles & bielles, Culasse, Culbuteurs, Guide de soupapes et soupapes, Joint couvre Culasse, Joint de culasse, Joint spi, Pignons, Pistons, Pochette de rodage, Pompe à huile, Poulie damper ou poulie de vilebrequin, Pousoirs, Segments, Sonde de niveau d'eau, Vilebrequin, Vis de culasse, Volant moteur ou bi-masse, Joints et tresses internes, Turbo et électrovanne de Turbo.
Boîtes de vitesses Manuelle – Automatique – Robotisée Arbres primaire et secondaire, Capteurs de vitesse, Différentiel, Éléments de synchronisation, Fourchettes internes et axes, Joints d'étanchéité, Bielles internes, Pignons, Roulements et bagues, Satellites et planétaires, Sélecteurs internes, Synchro, Verrouillage, Pièces internes et lubrifiées, Calculateur, Convertisseur de couple, Electrovanne, Bloc hydraulique, Capteur de pression d'huile, Pompe à huile, Actionneur de boîte⁽¹⁾, Actionneur d'embrayage⁽¹⁾.
Transmission Cardans avant droit et gauche, Joints d'accompagnement, Pont (propulsion), Roulements de roue avant, Soufflets de cardan.
Direction Crémaillère, Pompe de direction assistée ou moteur d'assistance, Vérin de direction.
Circuit électrique ou électronique Alternateur, Connexion Air Bag (remise en état), Contacteur Air Bag ou Contacteur Tournant, Contacteur de frein à main, de marche arrière, Démarreur, Fermeture centralisée récepteur, Moteur essuie-glaces AV et AR, Pompe lave-glaces AV/AR, Moteur lève-vitres (pas le mécanisme), Pulseur d'air intérieur de chauffage ou mixage, Platine de lève-vitres droite et gauche, Régulateur de tension.
Freinage Cylindres de roue AR, Étrier (échange ou remise en état), Limiteur et compensateur de charge, Maître cylindre, Répartiteur, Servofrein ou Amplificateur de freinage, pompe à vide.
Circuit de refroidissement Accouplement de ventilateur, Échangeur air/air, Pompe à eau, Radiateur moteur et radiateur de chauffage, Sonde de température d'eau, Ventilateur ou moto ventilateur.
Système d'alimentation Débitmètre, Pompe à carburant / de gavage, Pompe à injection (HP et HDI), Puit de jauge, Electrovanne EGR.
Climatisation Compresseur, Radiateur de climatisation, Ventilateur.
Sécurité Air Bag (si problème électrique), Calculateur d'Air Bag, Déclencheurs / Ré-tenseurs pyrotechniques (hors entretiens et hors ceintures).
Pont Pièces lubrifiées internes au Pont, Couronnes, Pignons et Roulements, Satellites.

Couverture économique + si le véhicule a moins de 150 000 km

Sont **uniquement** comprises dans le contrat les pièces suivantes :

Moteur Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chemise, Capteur Point Mort Haut, Chaîne de distribution, Coussinets de bielles & bielles, Culasse, Culbuteurs, Guide de soupapes et soupapes, Joint couvre Culasse, Joint de culasse, Joint spi, Pignons, Pistons, Pochette de rodage, Pompe à huile, Poulie damper ou poulie de vilebrequin, Pousoirs, Segments, Sonde de niveau d'eau, Vilebrequin, Vis de culasse, Volant moteur ou bi-masse, Joints et tresses internes, Turbo et électrovanne.
Boîte de vitesses manuelle Arbres primaire et secondaire, Capteur de vitesses, Différentiel, Éléments de synchronisation, Fourchettes internes et axes, Bielles internes, Pignons, Roulements et bagues, Satellites et planétaires, Sélecteurs internes, Synchro, Verrouillage.
Boîte de vitesses automatique Pièces internes et lubrifiées, calculateur, convertisseur de couple, électrovanne, bloc hydraulique, capteurs de vitesse, capteur de pression d'huile, pompe à huile.
Transmission Pont (propulsion), Direction Crémaillère, Pompe de direction assistée ou moteur d'assistance, Vérin de direction.
Circuit électrique ou électronique Alternateur, Démarreur, Régulateur de tension.
Freinage Pompe à vide.
Circuit de refroidissement Accouplement de ventilateur, Échangeur air / air, Pompe à eau, Radiateur moteur, Sonde de température d'eau, Ventilateur ou moto ventilateur.
Système d'alimentation Pompe à carburant / de gavage, Pompe à injection (HP et HDI).
Pont Pièces lubrifiées internes au Pont, Couronnes, Pignons et Roulements, Satellites.

Couverture économique si le véhicule a plus de 150 000 km

Sont **uniquement** comprises dans le contrat les pièces suivantes :

Moteur Toutes les pièces internes lubrifiées en mouvement spécifiées ci-après : Arbres à cames, Bielles, Chaîne de distribution lubrifiée, Chemises (sauf le carter et les joints), Coussinets, Culbuteurs Embellage, Pignons, Pistons et les axes, Pompe à huile, Pousoirs, Segments, Soupapes.
Boîte de vitesses manuelle Anneaux de synchro, Arbres primaires et secondaires, Fourchettes internes et axes (sauf le carter et les joints, la boîte de transfert et les overdrives), Pignons, Roulements, Verrouillage.
Boîte de vitesses automatique pièces internes et lubrifiées, calculateur, convertisseur de couple, électrovanne, bloc hydraulique, capteurs de vitesse, capteur de pression d'huile, pompe à huile.
Pont Pièces lubrifiées internes au Pont, Couronnes, Pignons et Roulements, Satellites.

⁽¹⁾ Pièces dont le plafond de remboursement est limité à 2 000 € TTC

Sur les 3 premiers niveaux de couvertures, pièces spécifiques aux véhicules hybrides :

Moteur électrique

Ensemble du moteur électrique dont : Réducteur (dont arbres, différentiel, pignons, roulements), Roulement, Rotors, Stators,

Batterie et alimentation

Batterie de traction (panne et usure)⁽²⁾,

Câble de charge (hors usure), Calculateur circuit de charge, Calculateur de gestion batterie de traction (BMS), Calculateur de gestion moteur, Circuit de charge AC, Circuit de charge DC, Connecteurs, Convertisseur et inverseur, Electronique de puissance, Faisceaux et câbles haute tension, Générateur électrique, Onduleur,

Transformateur 12 V, Transformateur haute tension,

Transmission

Réducteur,

Circuit de refroidissement

Calculateur refroidissement (moteur et batterie), Ventilateur de batterie,

Direction

Électropompe ou moteur électrique de direction assistée,

⁽²⁾ Lorsque le dommage se produit après la garantie constructeur et si la capacité de charge est inférieure à 65% au jour de la panne.

VOTRE ATOUT POUR LA VENTE DU VÉHICULE EN GARANTIE PROFESSIONNELLE la garantie perte financière !

En cas d'accident, incendie ou vol rendant le véhicule irréparable, **l'investissement de votre client ne sera pas perdu**. Il sera dédommagé **jusqu'à 2 000 € TTC**, montant correspondant à la différence constatée entre le prix de vente TTC du véhicule et l'indemnité reçue de son assurance obligatoire.

NE SONT JAMAIS PRIS EN CHARGE : les petites fournitures, les fluides, les contrôles, les réglages, les réparations liées aux vibrations et bruits lors du fonctionnement du véhicule, les essais routiers, tous les travaux assimilés à un entretien normal du véhicule incluant toutes les préconisations du constructeur, ainsi que les conséquences de l'usure normale d'une pièce due au kilométrage et des avaries dues à une infiltration ou à une entrée d'eau.

SONT PRIS EN COMPTE TOUS LES VÉHICULES, INFÉRIEURS À 20 CV FISCAUX ET PARMIS LES VÉHICULES DE 20 CV ET PLUS, TOUTES LES MARQUES, SAUF : ASTON MARTIN, BENTLEY, BUGATTI, FERRARI, LAMBORGHINI, LOTUS, MASERATI, MAYBACH, MC LAREN, PORSCHE, ROLLS ROYCE, VENTURI, DE TOMASO, TVR et les modèles AUDI de type S, RS et R8, BMW de type M, JAGUAR de type R et SVR, Land ROVER (à l'exception de DISCOVERY SPORT, FREELANDER, RANGE ROVER VELAR et RANGE ROVER EVOQUE), MERCEDES de type AMG, toutes les marques américaines comme par exemple CHEVROLET CORVETTE, CHEVROLET CAMARO, FORD US, BUICK, LINCOLN, MERCURY, DODGE, RAM, PONTIAC, CHRYSLER, GMC, HUMMER, PLYMOUTH, SHELBY. **SONT EXCLUS :** tous les véhicules quels que soient leurs cylindrées dont le volume de ventes annuelles en France est inférieur à 300 unités.

LE CONTRAT S'APPLIQUE À CONDITION QUE : Le contrat soit déclaré à Cirano dans les 5 jours après la vente. Le véhicule ne soit pas utilisé à des fins de taxi, auto-école, VSL, ambulance, spectacles, cascades, épreuves sportive ou de vitesse, rallye, course, société de location et société de fret. Le véhicule soit réparé dans les ateliers d'un professionnel de l'automobile. Les opérations normales d'entretien prévues par le carnet d'entretien aient été régulièrement effectuées chez un professionnel de l'automobile et justifiées par la présentation des factures correspondantes. Les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par des pièces non agréées par le constructeur. Le véhicule n'ait pas été modifié ou transformé. Une demande d'accord soit effectuée auprès du Plateau Technique de Cirano avant toute intervention sur le véhicule dans les 5 jours ouvrés suivant la date d'immobilisation.
Liste complète des exclusions disponible dans les documents contractuels.

